

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Croix-Rouge genevoise, Association cantonale de la Croix-Rouge Suisse**, à Genève, CH-660-0124963-7 (FOSC du 30.01.2003, p. 6). Les pouvoirs de Glatz Philippe et Abdellaoui Fatima, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Bolla Filippo, de Castro, à Genève, membre et président du conseil, signe collectivement à deux.
Journal no 5289 du 18.04.2007
(03899968 / CH-660.0.124.963-7)